

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

DECRET N° 78/166 DU 3 MARS 1978

portant nomination de Monsieur DIAMOUANGANA
Jean, Ingénieur d'Agriculture, en qualité de
Directeur des Affaires Scientifiques au
Secrétariat Général à la Recherche Scien-
tifique.-

VISAS:

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

D.B.

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;

Vu l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

Vu l'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo ;

Vu le décret n° 77/199 du 26 avril 1977 portant nomination de Monsieur DIAMOUANGANA Jean, Ingénieur d'Agriculture en qualité de Directeur Général de la Planification et des Affaires Administratives et Financières au Département de la Recherche Scientifique

Vu le décret n° 78/166 du 3 MARS 1978 portant attribution et nomination du
Ministère des Mines et Energie, Chargé de la Recherche Scientifique
Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le 7 décembre 1977,

C.F.

DECREE :

Article premier.- Monsieur DIAMOUANGANA Jean, Ingénieur d'Agriculture, précédemment Directeur Général de la Planification et des Affaires Administratives et Financières au Département de la Recherche Scientifique, est nommé Directeur des Affaires Scientifiques au Secrétariat Général à la Recherche Scientifique.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 3 MARS 1978

Par le Deuxième Vice-Président du C.M.P.,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Ministre du Plan,

Le Ministre des Mines et de l'Energie,
chargé de la Recherche Scientifique,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES

Alphonse MOUSSOU-POUATTI